



ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : **Mr Boisdron Benoit et Mr Dambrosio Jen François**

Demeurants : **7 route des Baronnie 65130 Avezac Prat Lahitte**

Reconnai(ssen)t avoir visité le 7 / 03 /2024 à 14 h 30 par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° 26 197** ci-après désigné :

Villa avec vue imprenable.

Maison située 8 Chemin Caillavuris 65 190 Hitte.

Maison Cadastrée Section A Parcelle 252 65 190 Hitte pour une contenance totale de 4 675 M2.

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : €

Honoraires d'agence : €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 342 000 €

(en lettres) : Trois cent quarante deux mille Euros.

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **15 000 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **327 000 €**

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signé au sein d'une étude notariale au plus tard le : **1 Mai 2024**

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes le 14 Mars 2024

L'acquéreur,
("Offre d'achat soumise aux présentes conditions")

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
("Acceptation de l'offre aux présentes conditions")



(1) Condition(s) suspensive(s) :

Obtention d'un prêt Bancaire de 300 000 € sur 25 ans avec un taux maximum de 4,6 %
Consultation du rapport du Spanc sur l'assainissement
.....
.....
.....
.....
.....